

La lettre du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur



Juin 2012

Fête de création du PNR des Préalpes d'Azur le 22 Juillet à Caille

De nombreuses animations vous seront proposées pour découvrir les produits, les savoir-faire locaux et partir à la découverte des **45 communes du PNR des Préalpes d'Azur** et de leurs élus, habitants, agriculteurs, artisans, commerçants, artistes et associations...

Venez nombreux !



- *Marché des producteurs*
- *Artisans, artisans d'art et artistes*
- *Conférences-débats*
- *Randonnées-découverte à pied, en calèche ou à vélo*
- *Animations ludiques et sportives pour petits et grands*
- *Sans oublier les espaces de restauration pour découvrir les saveurs du territoire*

Pour plus d'informations
04.92.42.08.63
www.pnr-prealpesdazur.fr

Création du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Créé le 30 mars 2012, le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur est le fruit de plusieurs années de travail des élus locaux, des partenaires, des associations, des professionnels et des habitants qui se sont impliqués dans ce projet.

Le label « Parc naturel régional », accordé par décret du 1er ministre, n'est pas facile à obtenir, seul 15% du territoire français en bénéficie... Trois critères principaux sont nécessaires :

- Un territoire rural habité et dynamique
- Des patrimoines naturels, culturels et paysagers exceptionnels
- Une volonté locale de mener des projets en commun

Le PNR a pour objectif d'accompagner les acteurs locaux pour allier développement économique du territoire et préservation de l'environnement.

C'est une immense satisfaction pour tous d'avoir obtenu ce label pour les Préalpes d'Azur !



Qu'est que le syndicat mixte du PNR peut vous apporter ? Et comment participer ?

Elus locaux

Le syndicat mixte peut porter des projets à l'échelle de l'ensemble des communes et également vous accompagner dans vos projets communaux.

Pour participer : les commissions thématiques sur inscription et le comité syndical pour les élus délégués de leur commune ou collectivité.



Habitants

Le syndicat mixte du PNR vous apporte des informations sur le territoire, sur qui fait quoi au niveau des acteurs publics, relaie vos propositions d'actions et accompagne des projets dans le cadre de la charte du PNR aux côtés de votre commune, qui reste votre interlocutrice principale. Le PNR n'apporte pas de réglementation nouvelle (chasse, pêche, promenade).

Pour participer : le conseil de développement ouvert à tous les volontaires et les forums territoriaux du syndicat mixte.

Professionnels

Le syndicat mixte vous informe des dispositifs vous concernant et, avec ses partenaires, soutient vos démarches de qualification et de formation ainsi que vos actions collectives. La marque « Parc naturel régional des Préalpes d'Azur » peut être étudiée pour vos produits et savoir-faire.

Pour participer : les commissions thématiques sur inscription et le conseil de développement.

Chercheurs, experts

Le syndicat mixte rassemble les informations et études sur le territoire et les met à disposition. Vous pouvez participer et contribuer à ses travaux.

Pour participer : le conseil scientifique et les commissions thématiques sur inscription.

Associations

Le syndicat mixte vous renseigne et vous accompagne pour vos projets s'inscrivant dans les thèmes de la charte du PNR. Il vous apporte des informations sur le territoire et relaie vos propositions d'actions.

Pour participer : les commissions thématiques sur inscription et le conseil de développement.

Les 4 commissions thématiques du PNR :

- 1- Patrimoine naturel et eau
- 2- Agriculture, forêt, chasse
- 3- Culture, tourisme et éducation
- 4- Développement économique, aménagement du territoire et paysage

Plus d'infos sur www.pnr-prealpesdazur.fr

Habitants, professionnels ou associations qui souhaitez être informés et débattre des sujets du PNR, contactez le **Conseil de Développement** à l'adresse cdd.pnr06@gmail.com.

Carnet de découverte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Partez à la découverte du territoire des Préalpes d'Azur et de ses 45 communes, avec le guide de découverte des patrimoines.

Paysages, histoire, nature, culture et activités pour mieux comprendre et s'émerveiller.

Des gorges de la Siagne, du Loup ou de la Cagne à la vallée de l'Estéron, des espaces pastoraux aux vallées forestières, du patrimoine contemporain au patrimoine médiéval ou préhistorique, découvrez et faites découvrir les richesses insoupçonnées de votre territoire.

Prix : 16,50 € TTC

Cuébris

Après une ascension sur une petite route bordée de pins et d'oliviers, on découvre un village atypique qui semble s'agripper entre deux abrupts.

Construit à plus de 525 m d'altitude, le nom de Cuébris apparaît pour la première fois dans des écrits au début du 11^e siècle.

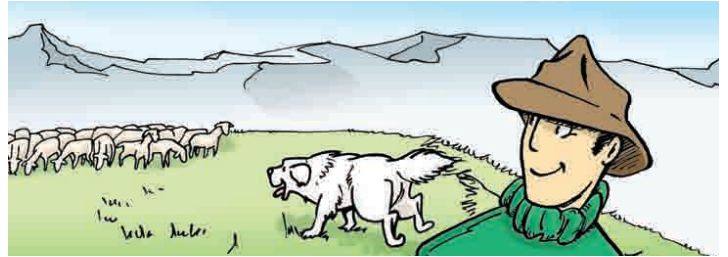
Ce petit village médiéval recèle des vestiges qui vous transporteront dans le temps et dans l'espace. Découvrez-le en arpentant ses petites ruelles, tout en observant les maisons aux terrasses garnies de plantes grasses et aromatiques. Ce village sent la Provence !

Contemplez sur la belle place, un panorama exceptionnel sur la vallée de l'Estéron et les Alpes. Les plus courageux pourront entreprendre une dernière ascension. Grimpez les marches situées de l'autre côté de la place, pour atteindre un promontoire en forme de promontoire. De là, vous pourrez admirer ce village pittoresque, dont les toits sont couverts de vieilles tuiles provençales.



Les ambassadeurs du PNR sont là !

Guillaume et Armelle, les 2 ambassadeurs du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, sont arrivés. Ils vont circuler quotidiennement sur le territoire du PNR jusqu'en novembre. Ils sensibilisent les visiteurs, pratiquants d'activités sportives de nature, habitants et professionnels au respect du territoire et aux comportements à adopter pour une cohabitation de leur activité avec les autres usages du milieu naturel (pastoralisme, chasse, propriété privée, habitants, etc.). Ils interviennent aussi auprès des écoles volontaires.



L'explication est leur atout, ainsi, ils vous indiqueront volontiers le comportement à adopter lorsque vous croisez un troupeau de moutons au cours de votre promenade et notamment les chiens de protection, les « patous ».

Surtout, ne vous affolez pas, le chien arrive vers vous en aboyant parce que c'est son métier de le faire, il faut contourner le plus possible le troupeau, rester calme et ne surtout pas prendre votre chien dans les bras si vous en avez un, laissez-les discuter entre eux, ils se mettront d'accord en quelques secondes et échanges de grognements...

Pour les contacter :
06.18.59.92.24

Nature, agriculture et innovation

Comment profiter de la richesse de la nature tout en la préservant ?

Comment développer l'agriculture locale en lien avec des industries dans un projet innovant ?



Ce sont les objectifs que le partenariat entre le PNR, le pôle de compétitivité « Parfums, Arômes, Senteurs et Saveurs », le conservatoire botanique méditerranéen et l'université de Nice Sophia Antipolis va essayer d'atteindre.

Le projet est de rechercher des plantes localisées dans les Préalpes d'Azur qui ont des propriétés médicinales ou en parfumerie, d'expérimenter leur remise en culture pour ne pas les prélever dans la nature et pour développer l'agriculture locale et, enfin, de passer contrat avec des industries qui pourront développer un produit pharmaceutique ou cosmétique naturel et local.

Le Conseil Scientifique du PNR mobilisé sur les enjeux énergétiques

Le Conseil scientifique du PNR travaille à apporter aux élus et à la population des éléments sur les enjeux énergétiques des Préalpes d'Azur. Quels sont les potentiels de production d'énergies renouvelables ? Quels sont les impacts environnementaux, économiques et sociaux de chaque type d'énergie ? Quelles économies d'énergie possibles ?

Sur cette base de travail, débattront les instances du PNR, les commissions thématiques et le conseil de développement, pour construire les réponses à un débat actuel et à venir sur la conciliation de la responsabilité énergétique, de la préservation de l'environnement et des paysages et du développement local des Préalpes d'Azur.





Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, c'est l'engagement volontaire de :

■ **45 communes adhérentes** : Aiglun, Andon, Ascros, Bézaudun-les-Alpes, Bonson, Bouyon, Briançonnet, Cabris, Caille, Carros, Caussols, Cipières, Collongues, Coursegoules, Cuébris, Escragnolles, Gars, Gattières, Gillette, Gourdon, Grasse, Gréolières, Le Broc, La Penne, Le Bar-sur-Loup, Les Ferres, Les Mujouls, Pierrefeu, Revest-les-Roches, Roquesteron, Roquestéron-Grasse, Saint-Antonin, Saint-Auban, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Jeannet, Saint-Vallier-de-Thiery, Sallagriffon, Séranon, Sigale, Spéracèdes, Toudon, Tourette-du-Château, Tourrettes-sur-Loup, Valderoure, Vence

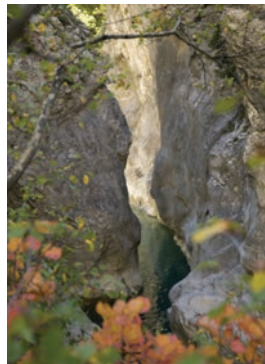
■ **8 intercommunalités** :

Les communautés de communes des Coteaux d'Azur, Monts d'Azur, Terres de Siagne, Vallées d'Azur et Vallée de l'Estéron
 Les communautés d'agglomération Pôle Azur Provence et Sophia Antipolis
 La métropole Nice Côte d'Azur

■ **Le Conseil général des Alpes-Maritimes**

■ **Le Conseil régional PACA**

■ **L'Etat**



Syndicat Mixte du PNR des Préalpes d'Azur
 2 av. Gaston de Fontmichel - 06460 Saint-Vallier-de-Thiery
 Tél. 04 92 42 08 63 - pnr.prealpesdazur@orange.fr

